



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Souché

Mercredi 15 février – 20h



Direction des Vies Participatives
Rédaction : FB

Personnes présentes :

Co-Présidents : Marie-Paule MILLASSEAU (Conseillère municipale) et Dominique GALLO (Co-président habitant).

Elus municipaux : Dominique SIX (Adjoint au maire),

Agents municipaux : Floriane BOURREAU (service Vie participative).

Membres : Paul BERTHOME, Jean-Michel BOSSARD, Michel BOURDEAU, Cécile CATTAN, Alain CHAUVET, Philippe DORAY, Philippe GUILLEMOTEAU, Gilles MEUNIER, Christian SENECHAU, Isabelle VAN HASSCHE.

Excusé(s) : Romain DUPEYROU (Conseiller municipal délégué Vie Participative), Annie COUTUREAU, Marie-France PERRON, Laurent SIRE.

Public : 13 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Cœur de quartier – Cadre de Vie

- a) *Chemin des Brouettes*
- b) *Espace Lambon – Bassin d'orage*
- c) *Terrain de M. Maury*
- d) *Point 19 rue des Impasses - Legs*

2. Sport et Cohésion Social

- a) *Terrain de tennis*

3. Culture – Vie de quartier

- a) *Expo de printemps : information*
- b) *Petit Marché de Souché*
- c) *Jardins des petits fruits*
- d) *Balade contée – Journée européenne du Patrimoine*

4. Espaces Publics

- a) *Requalification rues fief d'amourettes et Ferdinand de Lesseps*
- b) *Suivi des demandes*

5. Questions et informations diverses

Préambule

Mme MILLASSEAU accueille et remercie les personnes présentes.

1. Cœur de quartier – Cadre de Vie :

a. Chemin des brouettes :

Retour réunion de chantier du 30 janvier :

Avis technique – Mairie de Niort : Les avis positifs sur les travaux réalisés sont unanimes.

F. GICQUIAUD (responsable patrimoine, ouvrages d'art et hydrauliques) a rappelé lors de la réunion l'importance de créer des passages pour l'évacuation de l'eau en bas de murs sur les prochaines longueurs afin de limiter la pression hydraulique sur les murs en cas de montée en crue du Lambon.

La hauteur des murs est cohérente par rapport à l'existant et le projet doit continuer sur ce profil largeur et hauteur.

Le projet 2017 prendra en compte le nombre de jours de remontage réalisés en 2016 qui ont permis de réhabiliter 30m de linéaire.

L'association Tremplin est intéressée pour participer au projet 2017 sous réserve de s'accorder sur les conditions du partenariat.

Vincent BOUTTEAU qui a encadré l'ensemble du chantier serait également d'accord pour renouveler l'expérience en 2017.

b. Espace Lambon – bassin d'orage :

Le service Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Niortais poursuit sa réflexion, un retour sera fait au conseil de quartier après une première présentation auprès du président de la CAN. Le projet n'est à ce jour ni validé ni arrêté.

c. Terrain de M. MAURY :

Le service communal d'hygiène et santé de la ville a envoyé un courrier pour défaut d'entretien de parcelle et stockage de véhicules.

La Police Municipale fera des visites pour appuyer la demande.

Le dernier passage a eu lieu le 14 février en présence du service Hygiène et Santé.

d. Point 19 rue des Impasses - Legs :

Les conseillers de quartier ont été informés fin 2016 qu'un bailleur social s'est positionné pour proposer la rénovation de la longère par l'aménagement de 3 logements et la construction de 8 logements sur le terrain disponible.

Le bailleur social a accepté de présenter le projet après la réalisation de son étude de faisabilité.

Les conseillers de quartier demandent si la parcelle comporte une zone inondable et si celle-ci pourrait permettre la création de jardin.

Ils demandent aussi qu'il soit envisagé que les limites de propriété soient maintenues par des murets en pierres sèches afin de s'inscrire dans le projet du chemin des Brouettes.

2. Sport et cohésion sociale

a. Terrain de tennis :

Le budget municipal a été voté et les crédits concernant les travaux des terrains de tennis ont été votés.

Le service technique prépare le lancement des appels d'offre.

Les travaux sont envisagés pour cette année.

M. SENECHAU rappelle que ces équipements ont une trentaine d'années. Les travaux permettront de créer des terrains de tennis en terre battue artificielle. L'éclairage des terrains est prévu dans le projet. Il indique que ce projet va permettre à des joueurs du département de bon niveau de revenir se former et s'entraîner localement.

Les conseillers de quartier insistent sur le fait que ces terrains de tennis doivent être considérés comme un équipement de quartier. Il est demandé de maintenir les partenariats avec le CSC de Souché notamment et ainsi permettre un sport de loisirs et de détente.

3. Culture – Vie de quartier :

a. Expo d'automne : information

Exposition de printemps – « REGARTS évanescents » aura lieu sur la période se déroulant du 30 mars au 5 mai 2017 aux heures d'ouverture de la Bibliothèque et lors de la permanence dominicale tenue à l'occasion du P'tit Marché du dimanche matin 9 avril.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le Jeudi 30 mars à 18h30 et le verni'stage le vendredi 28 avril à 18h.

Deux ATELIERS autour de la photographie seront animés in situ, par l'artiste invité :

Adultes : WE : samedi 1er et dimanche 2 avril ;

Enfants : les après-midi de la semaine de vacances scolaires du 24 au 28 avril.

b. Petit Marché de Souché : information et appel aux bénévoles

C. CATTAN informe le conseil qu'elle a pris le relais de M-F. PERRON sur ce dossier. M-F. PERRON se concentre sur le projet du chemin des Brouettes.

Le prochain « Petit Marché de Souché » aura lieu le dimanche 9 avril de 9h à 13h. Une vingtaine d'exposants est attendue pour les trois marchés de l'année.

L'APE de l'école Mermoz maintient son engagement pour la tenue de la buvette et proposer une animation pour les enfants.

Il est rappelé que cet événement a besoin de bénévoles sur des créneaux limités de 8h à 9h et de 12h30 à 13h20 pour installer et désinstaller.

Un partenariat avec le collège est en cours de réflexion pour le marché du dimanche 11 juin avec la classe musicale du Collège.

c. Jardins des petits fruits :

L'idée serait de voir comment installer un système de libre circulation des livres au Jardin des Petits Fruits. Cet espace a été créé au cœur du vieux bourg, il y a deux ans, par le conseil de quartier sur un espace naturel en bordure du Lambon.

Des questions sur le fonctionnement de la boîte à livres sont encore en suspens. Un contact avec l'association Post-scriptum est en cours pour réfléchir à un partenariat.

Pour rappel, les fruits des arbres y sont à la disposition des habitants et il y a deux tables de pique-nique sur place.

En ce qui concerne la demande de réaménagement sous les tables de pique-nique, les services concernés ont été sollicités et propose l'installation d'un pavage en pierre sous chacune des tables.

d. Balade contée – Journée européenne du Patrimoine :

Le thème proposé pour cette journée est les commerces d'antan. Les conseillers de quartier invitent le public à faire part de photos anciennes ou d'images pour construire l'animation de la journée. Il est précisé que les archives municipales ne sont pas en possession de ce type de documents.

L'animation aura lieu le samedi 16 septembre après-midi.

4. Espaces publics :

a. Requalification rues fief d'amourettes et Ferdinand de Lesseps

Espace Mendès-France Niort - Lancement des études de requalification des rues du Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps. La requalification signifie que l'étude se fait de mur de façade à mur de façade.

La CAN vient de lancer une étude de maîtrise d'œuvre en vue de la requalification d'un axe majeur d'accès à la ZAE Mendès-France. Les enjeux sont multiples et au-delà de la réfection du tapis d'enrobé, les problématiques de circulation sur ces voies seront attentivement étudiées. Avec plus de 9 000 véhicules / jour, dont près de 14% de poids lourds (données 2010) la rue du Fief d'Amourettes est inscrite au plan de prévention des bruits dans l'environnement. D'ici peu, des dispositifs de comptages seront installés sur le domaine public de la rue elle-même et au-delà afin de mieux appréhender la répartition des flux et des échanges routiers sur cette zone.

La sécurisation des carrefours, les continuités des cheminements, la desserte en transports en commun, l'optimisation du fonctionnement de l'éclairage public font partie intégrante du programme de requalification.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec le service Développement Economique de la CAN : 05 17 38 79 08.

Distribution par la CAN pour les 1ères habitations situées à chacun des carrefours avec la rue fief d'amourettes, y compris la rue du Commandant L'Herminier.

Au total, 34 questionnaires ont été diffusés.

Le questionnaire sera envoyé dès le lendemain de la réunion à tous les conseillers de quartier de Souché pour diffusion et sensibilisation des habitants qu'ils connaissent. Des questionnaires étaient à leur disposition lors de cette réunion.

Les conseillers de quartier interpellent M. SIX sur la présence d'un panneau lumineux à l'intersection de la rue Fief d'Amourettes et rue du Cormier/rue des Herbillaux.

En effet, ce panneau lumineux représente une nuisance visuelle dans un carrefour très emprunté. Malheureusement, le niveau de luminosité de ce type d'installations n'est actuellement pas un critère dans la réglementation d'implantation. Le propriétaire de la parcelle se conforme actuellement à éteindre à partir de 23h. Il y a une réflexion sur la prise en compte des questions de sécurité routière afin de permettre de réguler ce type d'implantation en bordure de voie.

b. Travaux du parking de la rue de la Mairie

Les travaux réalisés sur le parking de la rue de la Mairie à Souché correspondent à la mise en accessibilité des WC publics dans le cadre de l'ADAP, Agenda d'accessibilité programmé. Ont donc été créés un accès autour du bâtiment ainsi que des cases réservées aux personnes à mobilité réduite. L'opération a été complétée par la reprise du revêtement du parking et des trottoirs. Les usages n'ont pas changé.

c. Rue BREGUET /COUDRAIE /FONCK :

La programmation des changements de circulation est envisagée pour les prochains mois. Un Info-Quartier sera distribué et une communication sur site sera mise en place.

d. Abords de l'école Mermoz :

Un premier ilot a été supprimé dans le cadre des travaux du concessionnaire de réseaux. Le second ilot sera retiré très prochainement.

Les places de stationnement devant l'école vont être transformées en arrêt minutes.

e. Stade de Souché

Terrain de pétanques :

Suite à la réunion de concertation qui a eu lieu en août 2016, une plantation de 8 arbres est envisagée sur le boudrome ainsi que le changement des lisses en bois qui l'entourent.

Pour un budget de 8 957,71 € TTC, les travaux seraient réalisés par l'entreprise EIVE.

Ce budget fera l'objet d'un vote lors du prochain conseil de quartier quant aux priorités budgétaires du quartier pour l'année 2017.

Autres demandes générales concernant le Stade :

La commission Espace Public suggère un agrandissement du parking du stade, car le parking semble saturé. Les conseillers de quartier souhaitent que le projet soit étudié. Si une dépense importante est nécessaire pour ce projet, il faudra que le nombre de places créées soient conséquentes.

Le mur de clôture du parking est très dégradé : une demande de chiffrage pour remise en état a été demandée au service concerné.

La commission a signalé un état dégradé concernant les poteaux bétons, le service concerné va faire réaliser une étude pour voir si l'effritement visible pose un problème de sécurité.

Les usagers du parking ne se sentent pas en sécurité la nuit dû au manque d'éclairage du parking. Pour permettre l'installation de l'éclairage public sur le parking, il faut que le parking soit intégré au domaine public de la Ville car actuellement il fait partie domaine privé. A la suite de ce transfert, la mise en place de d'un éclairage public pourra être étudié.

f. Questions diverses concernant les espaces publics :

- Signalement de stationnements gênants et récurrents rue Chiron Courtinet au niveau des intersections de voirie.
- Parking du gymnase situé à côté du collège : les panneaux réservés au personnel du collège sont toujours présents alors que ce n'est plus le cas depuis le transfert de propriété entre le Conseil départemental et la ville de Niort. Il faudrait envisager une communication auprès des associations qui utilisent le gymnase pour qu'elles informent leurs adhérents que l'accès à privilégier pour le gymnase se situe sur ce parking.
- Demande d'étude d'agrandissement du parking actuel du stade en empiétant sur la partie se situant devant le club house.
- Demande d'étude de création d'un parking supplémentaire pour l'école maternelle Mermoz à l'emplacement de l'espace vert qui se situe en amont du terrain de foot de l'école.

- Passage piétons à l'intersection de la rue Normandie Niemen : demande de mise en accessibilité du trottoir par la création d'un bateau.

L'ensemble de ces demandes sera transmis aux services concernés.

5. Informations diverses

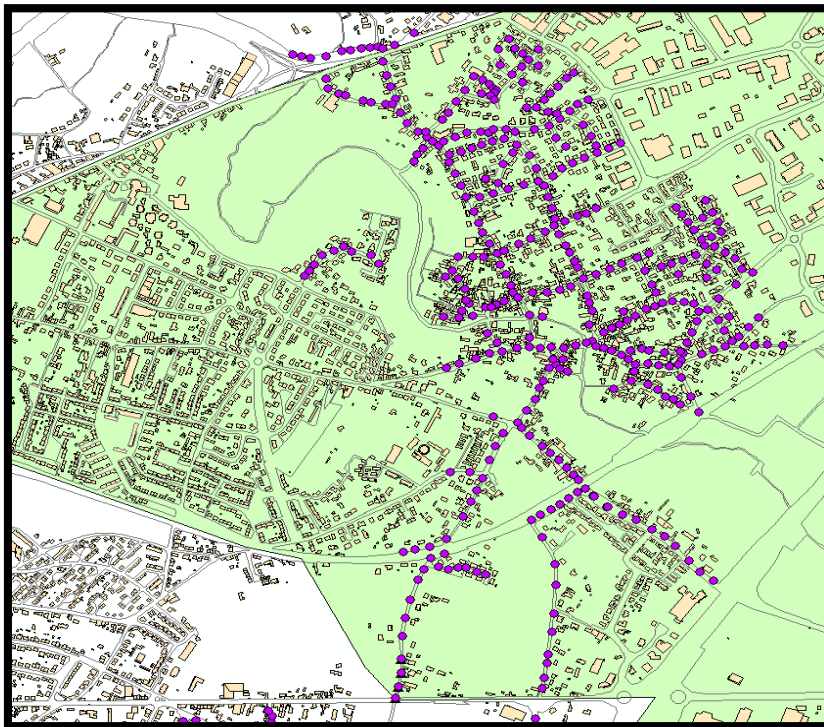
a. Eclairage Public sur le quartier de Souché : projets à venir sur 2017 :

Une étude concernant l'Eclairage Public de Niort a été réalisée afin de :

- Améliorer l'éclairage
- Diminuer les consommations
- Rationaliser la diversité des types de luminaires
- Eclairer seulement le domaine public

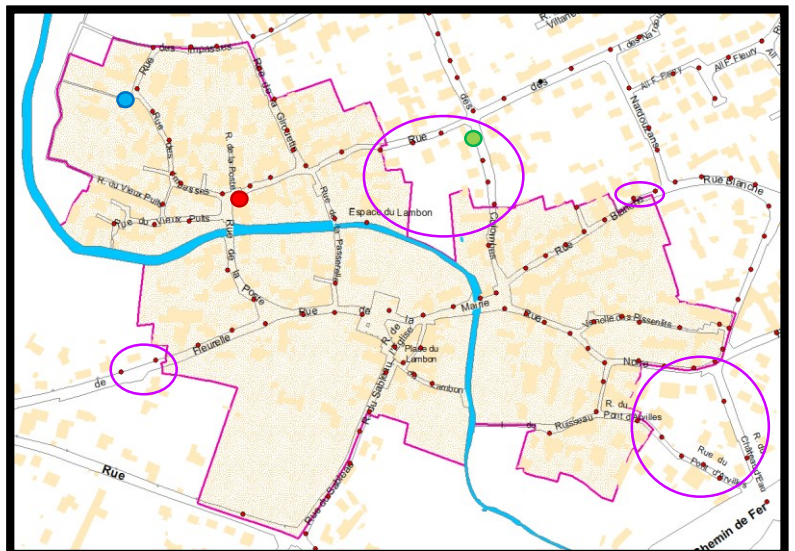
Les travaux se feront de mars 2017 à fin 2021 et commenceront par la périphérie de la ville.

Les luminaires dont le projet de remplacement est étudié pour cette année sont en violet.



L'objectif est de déployer sur le périmètre de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) l'appareil historique sur les supports en béton à environ 6m de haut dans le périmètre de l'AVAP et jusqu'aux intersections (périmètre violet).

Cette proposition nécessitera peut être un ajout (en vert) de luminaire si les trottoirs sont présents et assez larges, une suppression de luminaire (en rouge) grâce à la meilleure performance des appareils et la désactivation d'un luminaire posé sur une parcelle privé (en bleu).



Suppression d'éclairage public :

- Rue de Bellevue : La performance des nouveaux luminaires ne nécessite pas de remplacer l'ensemble des luminaires, certains pourront être supprimés.

Modification de l'aménagement :

- Rue Pablo Picasso : La modification de l'aménagement pourra entraîner la suppression des luminaires en rouge et l'ajout de luminaires en vert

Modification de l'éclairage :

- Secteur André Gide : Un système de télégestion a été mis en place, il y a quelques années mais il provoque par moment des coupures de l'éclairage public. Nous allons le déposer, cela n'impactera pas la qualité de l'éclairage en place.

Désactiver l'éclairage privé :

- Impasse du clos fleuri, éclairage en rouge est sur parcelle privée.
Information des propriétaires par courrier de la désactivation dans le cadre de la rénovation et de l'invitation à s'alimenter par leurs propres moyens.
- Square Plaisance : 5 éclairages privés sont positionnés pour éclairer les entrées des garages de la copropriété mais ils ont été branchés sur l'éclairage public. Ils ne sont pas aux normes d'éclairage public. Ils vont être désactivés après un envoi de courrier à la copropriété les invitant à s'alimenter par un autre moyen. Si le quartier le souhaite, une étude pour éclairer un ou des cheminements piétons peut être réalisée mais l'aménagement original a été volontairement réalisé sans éclairage public.
- Rue Simone Lacueille : La voie est privée mais l'éclairage est branché sur le réseau public. Information des propriétaires par courrier de la désactivation dans le cadre de la rénovation et de l'invitation à s'alimenter par leurs propres moyens.

Ce sujet a donné lieu à plusieurs échanges :

L'éclairage solaire est intéressant mais malheureusement ce dispositif est très couteux.

L'éclairage de nuit est toujours en débat, il y a trois possibilités à envisager :

- Des extinctions totales ;
- Des extinctions partielles ;
- Des possibilités de dégradations qui consistent à diminuer l'intensité lumineuse sur une période.

Une expérimentation est en cours sur le boulevard de l'Europe avec une extinction totale mise en place en juin 2016 pour une durée d'un an. A ce jour, l'ensemble des retours sont positifs notamment concernant les vitesses relevées qui ont diminué.

Les expérimentations de ce type ont besoin d'accompagnement et de réflexion.

Demande d'amélioration de l'éclairage au niveau du passage piéton situé à l'intersection de la rue de la Coudraie et de l'avenue de Paris ainsi qu'à la sortie de la Gare.

Cette demande sera transmise au service concerné.

b. Proposition de formation pour l'utilisation des espaces privés des Instances de la Vie Participative

Les conseillers de quartier recevront un mail avec les dates de formations pour s'inscrire. Les formations auront lieu au cours du mois de mars 2017.

Chaque formation sera limitée à 12 participants. Des vidéos tutoriels seront mis en ligne pour ceux qui souhaitent découvrir les modules seuls.

Il s'agit d'un espace en ligne pour échanger les dates de réunions, les comptes-rendus des commissions, groupes projets ..., des documents divers pour faciliter les réflexions, des forums pour discuter sur des thématiques ...

c. Evènement dans les quartiers

-> **Conseil de quartier Centre-ville - Boîtes à livres** : inauguration des boîtes d'échange de livres en libre-service : lors de la semaine de la francophonie du 18 au 26 mars.

d. Nouveaux aménagements et nouvelle signalétique pour les cyclistes

Le « sas vélo » : Espace matérialisé entre la ligne d'arrêt des voitures et le feu de circulation et qui permet aux cyclistes d'être mieux visibles, d'améliorer la sécurité des cyclistes tournant à gauche et d'éviter, en plus, de respirer les gaz d'échappement en se positionnant devant les véhicules motorisés.

La nouvelle signalisation

De forme triangulaire, le nouveau panneau est composé d'un pictogramme de couleur jaune représentant un vélo qui apparaît sur un fond blanc bordé d'une bande rouge. Une flèche de couleur jaune indique aux cyclistes la direction à suivre, à droite ou tout droit s'il n'y a pas de voie à droite. Le panneau a la même signification que le feu jaune clignotant.

Les obligations des cyclistes

Les nouveaux panneaux et feux ne donnent pas tous les droits aux cyclistes. Pour franchir le feu rouge et s'engager vers la voie de droite ou poursuivre leur chemin tout droit s'il n'y a pas de voie à droite, ils devront faire preuve de prudence et respecter la priorité accordée aux autres usagers, particulièrement les piétons auxquels ils devront céder le passage.

En l'absence d'une de ces deux signalisations, les cyclistes ont évidemment toujours l'obligation de respecter le feu tricolore.

La liste des carrefours concernés n'est pas encore arrêtée, une quarantaine de carrefour pourrait être concernés :

- la mise en place de cette signalisation ne sera pas systématique ;
- le principal critère à prendre en compte avant d'instituer un cédez le passage cycliste au feu rouge est celui de la covisibilité ;
- la mise en place de cette réglementation nécessite la prise d'un arrêté.

e. Info Journée de la propreté - samedi 13 mai :

La ville de Niort organise une « journée de la propreté Citoyenne », programmée le samedi 13 mai 2017.

Elle pourrait :

- impliquer les conseillers qui le souhaitent, les enfants des écoles, les parents d'élèves et les Associations de Parents d'élèves.
- être organisée « en marchant ».

Les participants seront dotés de gants, piques, poches poubelles qui leur seront remis au début et récupérer en fin du parcours.

Si le Conseil de quartier souhaite participer à l'opération : contact service Vie participative.